SEBES
DrénkWaasser

Laboratoire d'analyse de l'eau du SEBES

BULLETIN D'ANALYSE
ECHANTILLON N°: 26-3698 (Document: D-176629)

Lieu:	[REC-810-10/R30] [Ehner - réseau local] particulier - Haaptstross 1 -> Complémentaire
Nom de l'échantillon:	DEA/00201752
Nature de l'échantillon:	Eau potable
Nature de l'analyse:	Contrôle de routine DEA
Remis par:	emko.kalabic
Prélève le:	24.08.2026 08:40
Reçu le:	24.08.2026 10:36
Début de l'analyse:	24.08.2026
Validation:	31.08.2026
Échantillonnage:	Echantillonnage hors acc

Monsieur Marc Schroeder
DEA - Distribution des Eaux des Ardennes
18, rue de Schandel
L - 8707 Useldange

Eschdorf, le 31.08.2026

ESSAI OLAS OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE NUMERO D'ACCREDITATION: 1/015 ISO/CEI 17025

CARACTERES ORGANOLEPTIQUES ET PHYSIQUES

Paramètre	Méthode	Unité	Résultat	LOI
Odeur (3)			sans	
UV (254nm)	DIN 38404-3	1/m	0.80	
Couleur vraie (436nm) (2) (X)	ISO 7887	1/m	<0.03	
Turbidité (4)	ISO 7027	NTU	0.11	

CARACTERES BACTERIOLOGIQUES

Paramètre	Méthode	Unité	Résultat	LOI
Bactéries coliformes dans 100 ml (X)	Méthode interne M11 selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Escherichia coli dans 100 ml (X)	Méthode interne M11 selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Micro-organismes revivifiables par ml après 48 h à 36°C (1) (X)	Méthode interne M03 selon ISO 6222	cfu/ml	<1	
Micro-organismes revivifiables par ml après 72 h à 22°C (1) (X)	Méthode interne M03 selon ISO 6222	cfu/ml	7	
Clostridium perfringens (X)	Méthode interne M20 selon ISO 14189	cfu/100ml	<1	0
Entérocoques intestinaux (X)	Méthode interne M02 selon ISO 7899-2	cfu/100ml	<1	0

CARACTERES CHIMIQUES

Paramètre	Méthode	Unité	Résultat	LOI
Conductivité électrique (X)	ISO 7888	µS/cm	477	≤2500
pH (X)	ISO 10523	unités pH	7.4	≥6.5 et ≤9.5

20, rue Quatre Vents
L-9150 Eschdorf
+352 83 95 91 - 301
labo@sebes.lu
www.sebes.lu
N° TVA: LU 33516479

BULLETIN D'ANALYSE
ECHANTILLON N°: 26-3698

ESSAI OLAS OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE NUMERO D'ACCREDITATION: 1/015 ISO/CEI 17025

CARACTERES CHIMIQUES

Paramètre	Méthode	Unité	Résultat	LOI
température de mesure du pH	ISO 10523	° C	16.8	
Dureté totale (X)	Méthode interne M12	d°f	27.3	
Dureté carbonatée (X)	Méthode interne M16 selon EPA 310.2	d°f	20.0	
Fluorures (X)	Méthode interne M10	mg/l	0.04	≤1.50
Chlorites (5) (X)	Méthode interne M10	mg/l	<0.010	≤0.250
Bromates (X)	Méthode interne M10	mg/l	<0.005	≤0.010
Chlorures (X)	Méthode interne M10	mg/l	25.0	≤250.0
Bromures (X)	Méthode interne M10	mg/l	0.04	
Nitrates (X)	Méthode interne M10	mg/l	15.2	≤50.0
Sulfates (X)	Méthode interne M10	mg/l	31.3	≤250.0
Sodium (X)	ISO 14911	mg/l	9.1	≤200.0
Potassium (X)	ISO 14911	mg/l	1.2	
Calcium (X)	ISO 14911	mg/l	103.3	
Magnesium (X)	ISO 14911	mg/l	3.6	
Argent (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	
Aluminium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<10	≤200
Arsenic total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<1	≤10
Bore (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<10	≤1500
Barium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	7.7	
Béryllium (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	
Cadmium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.5	≤5.0
Cobalt (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	
Chrome total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<1	≤25
Cuivre total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<10	≤2000
Fer total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	28	≤200
Lithium (X)	ISO 17294-2*	µg/l	4	
Manganèse total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<10	≤50
Molybdène (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	
Nickel total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<1	≤20
Phosphore total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<10	
Plomb total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<1	≤5
Antimoine total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.5	≤10.0
Sélénium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	≤20.00
Strontium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	99	
Titane (X)	ISO 17294-2*	µg/l	0.53	
Thallium (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	
Uranium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	≤30.00
Vanadium total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	<0.50	
Zinc total (X)	ISO 17294-2*	µg/l	18	
Ammonium (X)	ISO 11732	mg/l	<0.02	≤0.50

20, rue Quatre Vents
L-9150 Eschdorf

+352 83 95 91 - 301

labo@sebes.lu
www.sebes.lu

N° TVA: LU 33516479

BULLETIN D'ANALYSE
ECHANTILLON N°: 26-3698

ESSAI olas OFFICE LUXEMBOURGEOIS D'ACCREDITATION ET DE SURVEILLANCE NUMERO D'ACCREDITATION: 1/015 ISO/CEI 17025

CARACTERES CHIMIQUES

Paramètre	Méthode	Unité	Résultat	LOI
Phosphates (X)	ISO 15681-2	mg/l	<0.02	
Nitrites (X)	ISO 13395	mg/l	<0.02	≤0.50

Résultats validés
électroniquement par
Dr. Isabelle Kolber,
Chef de laboratoire

L'échantillon ne présente aucun dépassement des valeurs paramétriques fixées par la loi du 23 décembre 2022 pour les paramètres analysés.

Les résultats de ce bulletin ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.
Ce bulletin peut être reproduit sous forme intégrale avec l'accord du laboratoire.
La marque OLAS est à usage exclusif du laboratoire tel que défini dans l'annexe OLAS A003.
Les clients du laboratoire ne sont pas autorisés à utiliser la marque OLAS.

Lexique:
npp = nombre le plus probable
n.d. = non déterminable
p.d. = pas déterminé

LOI: Loi du 23 décembre 2022 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
(x) paramètre accrédité

Les règles de décision formulées par le laboratoire sur les rapports d'analyses sont basées sur les limites réglementaires précisées dans la Loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. L'incertitude de mesure n'est pas prise en compte dans la règle de décision du laboratoire. Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyses et les incertitudes sont disponibles sur simple demande.

L'échantillonnage est réalisé selon la procédure P01 applicable au laboratoire et à ses clients :
Echantillonnage sous accréditation : échantillonnage réalisé par un membre du laboratoire.
Echantillonnage hors accréditation : échantillonnage réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu au laboratoire. Les informations concernant l'échantillon, présentes en en-tête du rapport d'analyse, ont été fournies au laboratoire par le client.

Les résultats de microbiologie sont à interpréter selon la norme ISO 8199 :
<1: organismes non-détectés dans la prise d'essai analytique
1-2: organismes présents dans le volume étudié
3-9: nombre estimatif d'organismes présents dans le volume étudié
Méthodes internes de microbiologie : le délai de conservation des milieux d'analyse après incubation, tel que prescrit normativement, est dépassé pour les échantillons analysés les mercredis, jeudis et vendredis. Ce dépassement n'a pas d'impact sur les résultats(validation interne).

"ISO17294-2*" : étape de digestion omise pour les échantillons de turbidité >à 1,5FNU. En compensation, augmentation de l'acidification des échantillons (AR058).
"Calcul Ca+Mg*" : La valeur de dureté totale est calculée à partir des concentrations en calcium et magnésium de l'échantillon mesuré par IC (ISO 14911).

Valeur paramétrique:
(1) Micro-organismes revivifiables par ml à 22°C et 36°C: Aucun changement anormal sauf si une nouvelle installation servant, au captage, à la production, au traitement, à l'adduction, à l'emmagasinage, à la distribution, ou une nouvelle composante d'une infrastructure d'approvisionnement, désinfectée, ne peut être mise en service que si les teneurs en colonies sont < 100/ml (à 22°C) respectivement < 20/ml (à 36°C)
(2) Couleur vraie (436nm): Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal
(3) Odeur / Saveur: Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal
(4) Turbidité: Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal
(5) Chlorites et chlorates: Une valeur paramétrique de 0,70mg/l est appliquée lorsqu'une méthode de désinfection qui génère des chlorites, en particulier le dioxyde de chlore, est utilisée pour la désinfection d'eaux destinées à la consommation humaine. Si possible, sans compromettre la désinfection, les fournisseurs d'eau s'efforcent d'atteindre une valeur inférieure. Ce paramètre n'est mesuré que dans les cas où de telles méthodes de désinfection sont utilisées.
(6) TOC: Acceptable pour le consommateur et aucun changement anormal

20, rue Quatre Vents
L-9150 Eschdorf

+352 83 95 91 - 301

labo@sebes.lu
www.sebes.lu

N° TVA: LU 33516479